



### DEMANDE DE DEVIS VALANT LETTRE DE CONSULTATION DESCRIPTIF TECHNIQUE PROCEDURE ALLEGEE < 25k€ H.T

# PRESTATION DE CREATION D'UN PROJET D'OUTIL DE MEDIATION MOBILE DANS LE CADRE DU LABEL « LILLE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE »

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre votre offre de prestation de services.

Contrat de : Prestation de services

#### Identité acheteur :

Service Valorisation et Médiation Patrimoniale (anciennement service Ville d'art et d'histoire) – Direction du Patrimoine Culturel et de la Culture en Ville Hôtel de Ville - CS 30667 59033 Lille cedex

03 62 26 08 30- poste 80223

#### Objet de la demande :

Le service Valorisation et Médiation Patrimoniale de la Ville de Lille souhaite proposer au jeune public un outil de médiation mobile dans le cadre de sa programmation de médiation extrascolaire « les petits architectes ».

Pour cela, il souhaite faire appel à un-e artiste, designeur-se pour des besoins spécifiques. La demande concerne la **co-création d'un outil de médiation mobile**. Un cahier des charges synthétique est joint en annexe.

Les candidat-es s'engagent à pouvoir répondre aux délais demandés pour la **réalisation du projet conformément au calendrier préétabli**, et à mettre tout en œuvre pour respecter les critères de création et de mise en œuvre énoncés pour ce projet.

Modalités de notification de la commande : Le service Valorisation et Médiation Patrimoniale de la Ville de Lille transmettra une lettre de commande (équivalent d'un bon de commande, hors marchés publics) au titulaire retenu en y indiquant la nature et le montant des prestations commandées.

Date limite de réponse : le 30 août 2025

#### Adresse de remise de l'offre et demande de renseignement(s) :

Service valorisation et médiation patrimoniale 23 rue du pont neuf 59000 Lille

patrimoines@mairie-lille.fr

03 62 26 08 30 poste 80223

## ANNEXE: DETAILS DU PROJET DE CREATION D'UN DISPOSITIF DE MEDIATION MOBILE A DESTINATION DU JEUNE PUBLIC (4–6 ANS)

#### **SOMMAIRE**

1) CONTEXTE DU PROJET	4
2) COMPRENDRE LE CADRE DU PROJET	4
Les enjeux	4
Les attendus	4
Les exigences techniques	5
La propriété intellectuelle	5
Le respect de la charte « pour une culturelle durable et partagée »	5
3) PRISE EN CHARGE	
Calendrier du projet artistique	
Conditions financières	7
4) FAIRE ACTE DE CANDIDATURE	8
Transmission de la candidature	8
Jury de sélection	8
Critères d'appréciation du projet	9
5) ANNEXE : EXEMPLE DE SEANCES PEDAGOGIQUES	9
CONTACTS	

#### 1. CONTEXTE DU PROJET

Le service Valorisation et médiation patrimoniale, dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, coordonne, conçoit et met en œuvre des projets de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine auprès de tous les publics :

- Les enfants
- Les habitants
- · Les visiteurs ou touristes

Le projet de création d'un dispositif de médiation mobile s'inscrit dans les objectifs du service, soucieux d'élargir ses actions en direction du jeune public, notamment par la création d'outils de sensibilisation plus diversifiés et destinés aux jeunes sur les différents temps de l'enfant (scolaires, extra et périscolaire) et tout au long de leur Parcours Educatif Artistique Culturel (PEAC).

#### 2. COMPRENDRE LE CADRE DU PROJET

#### 2.1 Les enjeux

Fort de son expérience de l'animation d'ateliers à destination des 4-6 ans dans le cadre extrascolaire, le service Valorisation et Médiation du Patrimoine souhaite améliorer ses propositions de médiations à l'aide d'un outil plus ergonomique et plus esthétique. Ce projet d'outil devra répondre aux objectifs suivants :

- Mettre en scène une mallette mobile visuellement attractive, pensée comme une extension de l'univers urbain, patrimonial et architectural lillois.
- Stimuler la curiosité, les sens et la créativité des enfants à travers des approches tactiles, visuelles, auditives et ludiques de l'architecture et du patrimoine en milieu urbain.
- Favoriser l'interaction entre enfants et encadrants par des outils simples, ergonomiques et immersifs.

Le candidat trouvera **en annexe** (p. 9) un exemple de déroulé de séance illustrant les activités actuellement proposées dans le cadre de ces ateliers sensoriels. Le service souhaite enrichir et faire évoluer ces activités à travers la conception du nouvel outil pédagogique, qui constituera la base des futures animations.

#### 2.2Les attendus

Le projet repose sur la conception et la réalisation d'un outil pédagogique mobile favorisant la découverte sensorielle de l'architecture et du patrimoine urbain par les enfants âgés de 4 à 6 ans.

Le projet sera mené en étroite collaboration avec l'équipe éducative du service, qui mettra à disposition ses ressources (références bibliographiques, expertise pédagogique, jeux existants, etc.) ainsi qu'un accompagnement régulier pour la validation des contenus.

Le dispositif final — une « malle-caddie » nomade — appartiendra à la Ville de Lille, qui en assurera l'animation dans le cadre de ses programmations pédagogiques, selon les modalités de son choix.

#### Le titulaire devra assurer :

- La co-conception pédagogique du dispositif avec le service valorisation et médiation patrimonial
- La création de visuels et de contenus sensoriels
- La conception technique et la fabrication de la malle transportable et de ses modules
- L'achat et l'intégration des matériaux et supports pédagogiques
- La rédaction de la fiche technique d'utilisation

#### 2.3Les exigences techniques

#### Le dispositif devra:

- Peser au maximum 20 kg (contenant + contenu)
- Être robuste, ergonomique, sécurisé et facilement transportable dans les transports en commun (métro, bus, tramway)
- Être visuellement attractif avec un design moderne évoquant l'architecture et le patrimoine
- Être conforme aux normes en vigueur pour un usage avec le jeune public

#### 2.4La propriété intellectuelle

Conformément au chapitre VI du CCAG Prestations Intellectuelles, le titulaire accorde à l'acheteur les droits nécessaires pour utiliser ou faire utiliser les résultats, en l'état ou modifiés, de façon permanente ou temporaire, en tout ou partie, par tout moyen et sous toutes formes, pour les besoins et finalités d'utilisation exprimés dans les documents et en toute hypothèse pour les besoins d'utilisation découlant de l'objet des prestations commandées dans le cadre du marché.

#### 2.5Le respect de la charte « pour une culture durable et partagée »

La Ville de Lille est à l'initiative d'un appel à agir pour une culture moins carbonée et plus inclusive. Lancée en 2023, il est aujourd'hui signé par 31 villes européennes. Celui-ci se décline en 2 piliers : « la transition écologique dans le secteur culturel » et « l'inclusion dans le secteur culturel », eux-mêmes déclinés en 16 priorités. Ce document est consultable en suivant le lien ci-après :

https://www.lille.fr/Actualites/Appel-a-agir-pour-une-culture-moins-carbonee-et-plus-inclusive

Le ou la candidat e s'engage à en tenir compte et notamment :

- A favoriser les pratiques de réemploi, de réutilisation, de recyclage des matériaux utilisés et la valorisation des ressources locales.
- A concourir à une forme de sobriété numérique afin de participer à la réduction de l'empreinte numérique culturelle.

#### 3. PRISE EN CHARGE

#### 3.1 Calendrier du projet

Le marché prend effet à compter de sa notification au titulaire. Il est conclu pour une durée allant jusqu'au **31 août 2026**, date de facturation au plus tard. Le marché est structuré selon un phasage calendaire défini comme suit, avec une tranche ferme et une tranche optionnelle :

**TRANCHE FERME:** Conception intellectuelle (pédagogique et technique) et facturation d'octobre à fin novembre 2025

- Contenus pédagogiques, co-construits et validés avec l'équipe de médiation
- 3 sessions minimum de travail dans les locaux du service VMP ou en visioconférence d'une demi-journée chacune pour la cocréation de l'outil mobile
- Définition claire du concept et ses fonctionnalités, proposer un schéma initial
- **Etude de faisabilité** (technique, financière et matérielle)
- Réalisation d'un cahier des charges, plans techniques/maquette: plan détaillé illustrant les différentes fonctionnalités et compartiments de la mallecaddie. Ce plan technique devra inclure des annotations précises concernant les matériaux, les dimensions, le design graphique et coloré, les mécanismes d'ouverture et de rangement, les zones de stockage des éléments pédagogiques, ainsi que tout autre élément nécessaire à la réalisation du projet.
- Fourniture d'un chiffrage détaillé du coût de réalisation qui sera mis en œuvre dans la tranche optionnelle en 2026.
- Achat du matériel
- Facturation au plus tard le 30 novembre 2025

**TRANCHE OPTIONNELLE** – Réalisation d'un prototype, ajustements potentiels, livraison finale de l'outil et évaluation au plus tard fin juin 2026. Facturation au plus tard fin août 2026.

- 3 sessions minimum de travail dans les locaux du service VMP ou en visioconférence d'une demi-journée chacune pour la cocréation de l'outil mobile
- Construction d'un prototype, tester ces fonctionnalités, ajuster le design : modélisation en trois dimensions permettant de visualiser le projet sous différents angles et anticiper d'éventuelles améliorations ergonomiques avant la production finale.
- « Malle-caddie » finalisée et fonctionnelle : Tester l'objet en conditions réelles, Analyser les retours et corriger les défauts.
- **Fiche technique**: usage, fonctionnalités principales, à quoi sert le produit et pour qui a-t-il été conçu ? Caractéristiques techniques, mode d'emploi, entretien et maintenance, conditions de stockage et transport, liste des accessoires fournis, schémas, informations légales et tout autre élément utile.
- Livraison de l'objet final dans les locaux du service
- Facturation au plus tard fin août 2026

Il est attendu du candidat un **calendrier précis des étapes du projet** de la conception à la livraison finale. Des ajustements pourront être demandés à chaque étape, jusqu'à validation complète.

#### 3.3 Conditions financières

Le coût total alloué au projet ne peut excéder 8000 euros TTC. Ce montant correspond au coût total employeur : salaires et charges, cotisations et taxes s'y rattachant.

Cette somme doit pouvoir couvrir tous les frais du projet, à savoir :

- Les différentes rencontres avec les équipes et les frais de déplacement
- La création de l'outil (définition du concept et du design, création de plans et du cahier des charges, l'achat du matériel pour réaliser les différentes parties de l'outil, le design graphique de l'ensemble)
- Le regard artistique durant la totalité du processus de création

Le paiement s'effectuera en deux temps. Le-a candidat-e sélectionné-e s'engage à être disponible pour assurer les deux tranches selon le phasage financier suivant :

**TRANCHE FERME** : elle ne pourra excéder **6000 euros TTC** sur présentation d'une facture détaillée pointant le nombre d'heures forfaitaire à la préparation du projet et l'achat du matériel, et sera facturée au plus tard le 30 novembre 2025.

**TRANCHE OPTIONNELLE**: elle ne pourra excéder **2000 euros TTC.** L'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de la tranche optionnelle devra être notifié avant le 20/01/2026. Il ne sera pas accordé au titulaire d'indemnité de dédit en cas d'inexécution de la tranche optionnelle. Il ne sera pas prévu de rabais sur les prix de la tranche ferme, en cas d'exécution de la tranche optionnelle. Il ne sera pas accordé à l'entreprise d'indemnité d'attente en cas de retard dans l'exécution d'une tranche.

Cette tranche optionnelle sera facturée à la clôture du projet au plus tard le 31 août 2026, sur présentation de facture après service fait. Le règlement sera effectué par virement bancaire dans un délai de 30 jours suivant réception de chaque facture conforme.

#### 4. FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

#### 4.1 Modalités de remise des offres

Les artistes intéressés par cet appel à candidature sont invités à envoyer leur candidature sous format PDF à l'adresse suivante : patrimoines@mairie-lille.fr, en indiquant dans l'objet du mail « Candidature projet de création d'un dispositif de médiation mobile à destination du jeune public 2025-2026 ».

La date limite de l'envoi des offres est fixée au **30 août 2025** dernier délai. Le comité de sélection sera en mesure d'annoncer le nom du ou de la candidat-e retenu-e autour de la mi-septembre 2025.

Le dossier de candidature comprendra :

- Une note d'intention contenant : un mémoire technique, le nombre de réunions avec le service (minimum 3 par phase), les étapes du projet, les étapes de validation, les phases de test et d'ajustement. Le mémoire technique devra mettre en évidence les pratiques durables du candidat : par exemple le réemploi, la réutilisation, le recyclage de matériaux, la valorisation des ressources locales, la sobriété numérique, les modes de déplacement du candidat.
- Un planning prévisionnel
- Une proposition financière
- Des références de réalisations similaires
- Le numéro de SIRET si le-la candidat·e en dispose, ou la preuve de l'affiliation à un organisme professionnel ou une association permettant la contractualisation et le paiement des prestations, la mention du statut du / de la candidat-e.

Si le ou la candidat·e souhaite enrichir cet envoi d'un dossier papier pour présenter des projets ou des documents complémentaires, il ou elle doit le préciser dans l'envoi électronique et adresser les éléments par voie postale à l'adresse suivante :

Service valorisation et médiation du patrimoine

A l'attention de Marieke ROLLANDI

23 Rue du Pont Neuf

59 000 Lille

#### 4.2 Critères d'appréciation du projet

Les offres seront évaluées au regard des critères suivants et feront l'objet d'un classement respectant la pondération des critères indiquée ci-dessous :

Critère1 : qualité technique du projet - pondération 60%
 L'analyse du critère se fera sur la base de la note d'intention fournie par le candidat et se fondera sur la pertinence et l'originalité de la proposition par rapport à la commande. Pondération 40 %

Elle appréciera également la capacité à tenir les délais demandés en se fondant sur le planning prévisionnel fourni par le candidat – Pondération 20%

- Critère 2 : prix pondération 30%
- Critère 3 : Adéquation à la politique culturelle durable et partagée de la Ville de Lille – pondération : 10%

L'analyse de ce critère se fera sur la base des éléments de la note d'intention fournie par le candidat. Ils seront examinés sur la base du respect du Manifeste « Lille, une capitale culturelle engagée pour une culture durable partagée ».

Après une première analyse des offres fondée sur les critères de sélection décrits ci-dessus, l'acheteur se réserve la possibilité d'engager une négociation par écrit ou par entretiens oraux avec les candidats ayant présenté les offres répondant le mieux aux attentes du projet.

Toutefois, les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que l'acheteur attend d'eux la proposition la plus aboutie possible dès la remise des offres.

#### 5. ANNEXE: EXEMPLE DE SEANCES PEDAGOGIQUES

Pour le niveau maternel, nous avons imaginé 6 séances de découverte de la ville au travers des 5 sens.

Chaque séance se décline en 3 temps :

- 1– Découverte du thème du jour au travers de plusieurs lectures.
- 2- Activité interactive et créative en intérieur ou en extérieur.
- 3- Temps ludique : jeux en rapport avec le thème du jour.

#### • Séance 1 : matériaux de la ville

sens du toucher 1ere partie : lecture

Le toucher et les matériaux de la ville au travers d'une ou deux histoires.

2ème partie : activité créative

Exploration des différents matériaux de la cour de l'école en créant une collection

d'empreintes.

3ème partie : activité ludique

Finir la séance par des jeux libres en rapport avec le thème.

#### Séance 2 : couleurs de la ville

sens de la vue

1ere partie : lecture

La vue et les couleurs de la ville au travers d'une ou deux histoires.

2ème partie : sortie exploration

Jeu « cherche et trouve » autour de l'école sur le thème de la couleur.

3ème partie : activité ludique

Finir la séance par des jeux libres en rapport avec le thème.

#### • Séance 3 : bruits de la ville

sens de l'ouïe

1ere partie : lecture

L'ouïe et les bruits de la ville au travers d'une ou deux histoires.

2ème partie : balade sonore

Chasse aux sons de la ville autour de l'école. Jeu sonore une fois rentrée,

avec un loto des sons.

3ème partie : activité ludique

Finir la séance par des jeux libres en rapport avec le thème.

#### Séance 4 : construire sa ville

1ere partie : lecture

La ville et son architecture au travers d'une ou plusieurs histoires.

2ème partie : activité créative

Créer sa ville à l'aide de tampons à motifs.

3ème partie : activité ludique

Finir la séance par des jeux libres en rapport avec le thème.

#### • Séance 5 : nature en ville

1ere partie : lecture

La place de la Nature en ville au travers d'une ou plusieurs histoires.

2ème partie : activité créative

Créer à l'aide d'éléments végétaux récoltés soit dans la cour, soit autour de

l'école.

3ème partie : activité ludique

Finir la séance par des jeux libres en rapport avec le thème.

#### • Séance 6 : mini ville

1ere partie : lecture

Choisir les histoires que l'on a préférées.

2ème partie : activité créative

Création d'une mini ville tous ensemble

3ème partie : activité ludique

Finir la séance en jouant avec la mini ville

#### **Contacts:**

Marieke Rollandi – chargée d'actions éducatives du Service Valorisation et Médiation du Patrimoine de la Direction du Patrimoine culturel et culture en ville de la Ville de Lille

mrollandi@mairie-lille.fr 03 62 26 08 30 Poste 80223

**Sandra Jodry** – Chargée d'actions éducatives du Service Valorisation et Médiation du Patrimoine de la Direction du Patrimoine culturel et culture en ville de la Ville de Lille sjodry@mairie-lille.fr 03 62 26 08 30 Poste 80225

**Sarah Gonçalves** - Chargée d'actions éducatives du Service Valorisation et Médiation du Patrimoine de la Direction du Patrimoine culturel et culture en ville de la Ville de Lille

sgoncalves@mairie-lille.fr 03 62 26 08 30 Poste 80224